

JANVIER

FÉVRIER

MARS

2013



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N° 95



Le Cormier,
inscrit à l'inventaire des
arbres remarquables de Seine et Marne

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie



collection
MODE
in France

à chacun sa
2^{ème} PAIRE
à partir de 1€ de plus

Optic 2000
recommande les verres Essilor®
www.optic2000.com

10% par inscription associée à



Une 2^{ème} paire à votre vue
pour changer de look selon
votre humeur



Si vous passez du temps
devant un ordinateur, une
2^{ème} paire équipée de verres
Vision Ordinateur



Pour le prestige des
regards ultra-rapides, une
2^{ème} paire avec des verres
ultra-mins filtrants de qualité
Classe 5



Partenaire de vos mutuelles santé
Michel Jullion, à votre service depuis 35 ans dans le canton
28, rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers
Tel : 01 64 25 35 68 - Fax : 01 64 07 08 71

DUVAL

TERRASSEMENT GENIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS



01 64 07 03 61

ZI Ampère - 54 rue de Maison Rouge
GRETZ-ARMAINVILLIERS

LES MATÉRIAUX

DUVAL.fr

**NEGOCE DE MATERIAUX
DE CONSTRUCTION**

Isolation, béton, bois, plancher, colle
et joint, aménagements extérieurs, décharge,
quincaillerie, location de matériels...

Particuliers et professionnels,
tout pour vos chantiers !



01 64 07 15 22

ZI Eiffel - 51 rue Eiffel
GRETZ-ARMAINVILLIERS

SOMMAIRE

Pages 4 à 7

ACTUALITÉS

Pages 8 et 9

CADRE DE VIE

Pages 10 à 16

RÉTROSPECTIVES

Page 17

DOSSIER

Pages 18 et 19

ZOOM

Page 20

EN BREF

Page 21

INFOS PRATIQUES

Page 22

ÉTAT CIVIL

Trimestriel d'informations de la ville
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Desbouis Grésil

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, Boulevard de Courcerin

Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à
ceux qui, par leur annonce publicitaire
(commerçants, sociétés, industriels) ont
souscrit à la parution de cette édition.

Imprimé sur papier PEFC écologique.



ÉDITO

Mes chers concitoyens,

La fin de l'année 2012 et le début de cette année 2013 ont été particulièrement riches en événements et en décisions pour notre commune et ses environs.

Malgré l'avis défavorable du conseil municipal de la ville de Tournan en Brie, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et la Préfète de Seine-et-Marne ont décidé d'intégrer la commune de Tournan en Brie à la Communauté de Communes des Portes Briardes, entre villes et forêts. La municipalité de Gretz-Armainvilliers et ses concitoyens se félicitent de la décision préfectorale, qui prend en compte l'histoire et le bassin de vie réel entre les gretzois et les tournanais. Bienvenue aux habitants et aux élus de Tournan en Brie à la Communauté de Communes.

Le Plan Local d'Urbanisme est en marche. Une réunion publique a déjà eu lieu afin de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de notre commune (PADD). Dans les pages suivantes, vous connaîtrez les divers principes de cette révision et les dates à retenir.

Dans le cadre de cette révision du P.L.U., je tiens à souligner qu'après de nombreuses années de travail auprès des services de l'Etat, celui-ci nous a accordé l'autorisation de la réalisation de murs anti-bruit le long de la Route Nationale 4. Les services compétents réalisent en ce moment les études acoustiques.

Dans les semaines à venir, nous aurons à préparer le budget 2013 qui, comme vous le verrez sur la page dédiée aux Vœux du Maire, est déjà conséquent en ce qui concerne les investissements.

Le Ministre de l'Education Nationale met en place une réforme des rythmes scolaires sans concertation préalable. Le calendrier de cette réforme est très serré. Les divers acteurs confrontés à cette modification prendront des décisions dans les jours à venir, nous vous tiendrons informés des dispositions qui seront prises.

L'accueil de loisirs jeunes évolue. Il fonctionnera, à partir de maintenant, pendant les deux semaines des vacances d'hiver et de printemps.

Nous reviendrons sur tous ces sujets et bien d'autres, en attendant, je vous laisse parcourir ce bulletin trimestriel.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Amicalement

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers



Conseil municipal

PRINCIPALES DÉCISIONS

Enquête publique

Le projet de la SMAE de la Marsange, pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement de la Marsange et de ses affluents, est soumis à enquête publique du lundi 17 décembre 2012 au samedi 19 janvier 2013 inclus sur le territoire des communes de Bailly-Romainvilliers, Châtres, Coutevroult, Favières, Gretz-Armainvilliers, Liverdy-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozouer-le-Voulgis, Presles-en-Brie, Tournan-en-Brie, Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.

Pas d'augmentation pour les services périscolaires

Maintien des tarifs actuels pour l'accueil du matin et du soir.
Maintien du tarif de l'étude surveillée.

Séance du 30 août 2012, le Conseil municipal a :

- **Adopté** par 24 votes pour et 3 abstentions, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 9 octobre 2012 -
- **Pris acte** du compte rendu des décisions du Maire en application de l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales -
- **Fixé** comme suit, par 24 votes pour et 3 abstentions, les tarifs 2013 des accueils de loisirs sans hébergement
- **Décidé**, à l'unanimité, de maintenir les tarifs de l'accueil périscolaire applicables à compter du 1er janvier 2013 et qui s'établissent comme suit : - Accueil périscolaire du matin : 1,60 euro - Accueil périscolaire du soir : 2,80 euros
- **Décidé**, à l'unanimité, de maintenir le tarif de l'étude surveillée qui s'établit à 1,80 euro par jour
- **Fixé** comme suit, à l'unanimité, la participation des familles des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Georges Travers pour la classe de découverte qui se déroulera du 22 au 27 avril 2013, cette participation étant établie en fonction des ressources et de la composition du foyer.
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 540 euros à la coopérative scolaire de l'école Georges Travers, soit 270 euros par classe concernée par le départ en séjour pédagogique
- **Décidé**, à l'unanimité, l'organisation d'un séjour en gîte rural du 4 au 8 mars 2013, option équitation, au bénéfice de 21 enfants âgés de 7 à 12

Ressources mensuelles	Famille 1 enfant			Famille 2 enfants			Famille 3 enfants			Famille 4 enfants et +		
	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas
Jusqu'à 1 148 €	6,99 €	2,03 €	5,63 €	8,43 €	1,70 €	5,30 €	8,74 €	1,28 €	4,88 €	5,49 €	1,13 €	4,73 €
1 149 € à 1 331 €	8,10 €	2,70 €	6,30 €	7,44 €	2,30 €	5,91 €	6,63 €	1,82 €	5,42 €	6,34 €	1,64 €	5,26 €
1 332 € à 1 585 €	8,48 €	2,93 €	6,53 €	7,81 €	2,52 €	6,12 €	6,94 €	2,00 €	5,61 €	6,64 €	1,82 €	5,43 €
1 586 € à 1 867 €	8,90 €	3,18 €	6,78 €	8,18 €	2,75 €	6,35 €	7,28 €	2,20 €	5,81 €	6,95 €	2,01 €	5,61 €
1 868 € à 2 080 €	9,32 €	3,43 €	7,03 €	8,56 €	2,98 €	6,58 €	7,63 €	2,42 €	6,02 €	7,29 €	2,21 €	5,81 €
2 081 € à 2 349 €	9,77 €	3,70 €	7,30 €	8,98 €	3,23 €	6,83 €	7,99 €	2,63 €	6,24 €	7,64 €	2,42 €	6,02 €
2 350 € à 2 677 €	10,25 €	3,98 €	7,59 €	9,42 €	3,49 €	7,09 €	8,38 €	2,86 €	6,47 €	8,00 €	2,64 €	6,24 €
2 678 € à 3 052 €	10,75 €	4,29 €	7,89 €	9,87 €	3,76 €	7,37 €	8,78 €	3,11 €	6,71 €	8,39 €	2,87 €	6,47 €
3 053 € à 3 480 €	11,27 €	4,60 €	8,20 €	10,36 €	4,05 €	7,65 €	9,20 €	3,36 €	6,96 €	8,79 €	3,11 €	6,72 €
3 481 € à 3 967 €	11,82 €	4,93 €	8,53 €	10,85 €	4,35 €	7,95 €	9,65 €	3,63 €	7,23 €	9,22 €	3,37 €	6,97 €
3 968 € à 4 532 €	12,39 €	5,27 €	8,87 €	11,36 €	4,67 €	8,27 €	10,11 €	3,91 €	7,51 €	9,66 €	3,63 €	7,23 €
4 533 € à 5 165 €	12,99 €	5,63 €	9,24 €	11,93 €	5,00 €	8,60 €	10,60 €	4,20 €	7,80 €	10,12 €	3,91 €	7,52 €
5 166 € à 5 877 €	13,63 €	6,01 €	9,62 €	12,51 €	5,35 €	8,95 €	11,12 €	4,51 €	8,11 €	10,62 €	4,21 €	7,81 €
Au delà de 5 877 €	14,29 €	6,41 €	10,02 €	13,13 €	5,71 €	9,32 €	11,68 €	4,84 €	8,44 €	11,13 €	4,52 €	8,12 €
Extérieurs (Vacances)	14,29 €			14,29 €			14,29 €			14,29 €		

ans fréquentant l'accueil de loisirs sans hébergement et a fixé, à l'unanimité, la participation des familles à 5 demi-journées d'Accueil de Loisirs sans hébergement avec repas ainsi qu'une somme forfaitaire de 105 euros
- **Décidé**, à l'unanimité, d'étendre les modalités d'utilisation des bons culturels et sportifs pour l'année 2012/2013 en modifiant la liste des associations habilitées à les recevoir afin d'y ajouter l'association Zumb'n Sister
- **Décidé**, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe
- **Donné** un avis favorable à la demande d'autorisation et de déclaration d'intérêt général, présentée par le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la Marsange pour la réalisation des travaux d'entretien et d'aménagement de la Marsange et de ses affluents sur les communes de Bailly-Romainvilliers, Châtres, Coutevroult, Favières, Gretz-Armainvilliers, Liverdy-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozouer-le-Voulgis, Presles-en-Brie, Tournan-en-Brie, Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis
- **Adopté**, à l'unanimité, la décision modificative n°2 relative au budget de la commune qui s'établit comme suit : Recettes de fonctionnement : + 150 749 euros (compte 7324 « Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France ») - Dépenses de fonctionnement : + 11 459 euros (compte 73923 « reversement FNGIR ») + 89 839,76 euros (compte 676 « différences sur réalisations positives transférées en investissement ») + 5 404,24 euros (compte 675 « valeur comptable des immobilisations cédées ») + 6 261,83 euros (compte 65738 « subventions de fonctionnement aux organismes publics ») + 20 000 euros (compte 6228 « rémunérations d'honoraires et d'intermédiaires divers ») + 17 784,17 euros (compte 66111 « intérêts réglés à l'échéance »)

La Communauté de Communes « Les Portes Briardes, entre villes et forêts »

**CINQ À
COMPTER DU
1^{ER} JANVIER
2013**

Notre conseil municipal, ainsi que l'ensemble des autres communes, ont accepté l'extension du périmètre de la Communauté de Communes « Les Portes Briardes, entre villes et forêts » et l'intégration de la ville de Tournan-en-Brie au sein de notre intercommunalité. Celle-ci représente maintenant une population de 45 542 habitants.

Nous souhaitons la bienvenue à la ville de Tournan-en Brie.



Férolles-Atilly



Gretz-Armainvilliers



Lésigny



Ozoir-la-Ferrière



Tournan-en-Brie

PLU.

LA REVISION DU P.L.U.

L'équipe municipale travaille et arrive en phase finale des études. Très prochainement, pourront être mis à disposition les projets de zonage et de règlement. Sont déjà à disposition : le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)



Après les études et l'arrêt du projet en Conseil Municipal, une phase de consultation s'engagera avant l'approbation définitive du P.L.U. qui viendra clôturer la procédure de révision.

Les documents du PLU sont à la libre consultation en Mairie ou sur le site internet de la commune : www.gretz-armainvilliers.fr
 Un registre en Mairie vous permet d'écrire vos remarques
Mairie annexe : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 - Le samedi de 8 h 30 à 12 h 00



M. Jean-Paul Garcia et M. Christian Bourdeille, Président de l'Uranoscope d'Île-de-France

LES VŒUX DU MAIRE

Malgré une météo peu clémente, la neige était au rendez-vous, de nombreux représentants de la vie associative, les membres du personnel, les élus des communes voisines avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Le 19 janvier, à la Maison de la Culture et des Loisirs, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le Maire, Jean Paul Garcia, a tout d'abord évoqué les points forts de l'année 2012 en images et en films. Un premier film sur l'Uranoscope de Gretz-Armainvilliers qui va fêter ses 30 ans, un second qui retraçait, entre autres, les 50 ans du club philatélique, la réception des bacheliers promotion 2012, les maisons fleuries, la course cycliste municipale et le challenge Laurent Fignon, le banquet des anciens et le dernier sur les premiers emménagements dans la nouvelle « Cité des troènes ».



M. Rémi Asselin, habitant de la cité des troènes

Concernant l'année 2013, les projets à venir

- la poursuite du plan local d'urbanisme. Une réunion publique s'est déjà tenue avec les habitants afin de leur présenter le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Nous procédons en ce moment à la rédaction du règlement de diverses zones de la ville.
- la montée en Haut débit qui devrait être opérationnelle au mois de septembre et ainsi permettre à tous les gretzois de bénéficier des offres commerciales « triple play ».
- la vidéoprotection, pour la rentrée de septembre, avec ses 18 caméras positionnées sur les axes principaux et commerciaux et sur les bâtiments communaux.

- La construction, place du Mesnil, de deux courts de tennis couverts.
- La continuité des travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite dans nos bâtiments municipaux et scolaires.
- Les travaux de restauration de l'église Saint-Jean Baptiste.
- La création, au nouveau cimetière, d'un jardin du souvenir et d'un nouveau columbarium.



- Des travaux de voirie et la création de nouvelles places de stationnement en ville.
- La réalisation d'un parking avenue Adrien Ledoux, face à l'école Georges Travers afin de permettre la dépose sécurisée des enfants en dehors de la voie de circulation.
- Les travaux d'agrandissement du groupe scolaire Leclerc avec de nouvelles classes maternelle et primaire, ainsi qu'un accueil périscolaire.



- Le début des travaux de voirie pour accéder à la zone industrielle de Presles.
- Des contrats d'architecture et travaux pour la réalisation d'une Maison des Jeunes, pour la réaffectation de l'ancien local de la police municipale pour le CCAS
- Des contrats d'architecture sur l'espace communal autour du parking Ester Breton en centre ville et sur la propriété 77 rue de Paris, pour une bibliothèque – médiathèque.

Sans oublier les futures manifestations à venir : l'exposition des Talents gretzois les 2 et 3 février, le 2ème festival de la Bande Dessinée les 23 et 24 février, les Journées Culture du Monde les 23 et 24 mars.



À L'HONNEUR

ÉCOLE ET ÉCOLE

Deux de nos administrés ont reçu la médaille d'honneur de la ville, chacun participant à l'enseignement.



Monsieur Philippe JEAN, Directeur de l'école Georges Travers depuis 1997 où il est arrivé en 1979 comme instituteur, auparavant il enseignait à l'école Leclerc de Gretz en 1976, à Esbly en 1977 et à Tournan en 1978.

Aujourd'hui retraité, son travail depuis plus de trente ans au sein de la communauté gretzoise, son sens du dialogue, ses relations avec la municipalité et son humanisme ont fait de lui un acteur majeur de notre vie locale.



Madame Nadine MEYER, Professeur de l'école de danse contemporaine de la Maison de la Culture et des Loisirs.

Chaque année ses élèves participent, après sélections, aux rencontres nationales organisées par la Fédération Française de Danse.

Cette année encore, lors de la finale qui s'est déroulée à Istres, un duo a obtenu la médaille d'argent et un groupe la médaille de bronze.



CADRE DE VIE



RÉNOVATION

Construits en même temps que la première partie de l'école primaire, les logements des instituteurs de l'école Georges Travers datent des années 1950.

La commune a régulièrement entretenu ce patrimoine en apportant au fil des années des améliorations importantes afin d'économiser l'énergie et d'offrir un meilleur confort à ses occupants.

Fenêtres remplacées par des menuiseries isolantes, chauffage central individuel au gaz avec installation de chaudières haut rendement, sept des huit appartements sont aujourd'hui ainsi entièrement rénovés.

La couverture a quant à elle été refaite et isolée au cours des dernières années. La réalisation du ravalement, en cours de travaux, avec un système d'isolation par l'extérieur très performant apportera encore plus de confort et permettra une économie de chauffage de l'ordre de 20%.

La rénovation du dernier logement et des cages d'escaliers prévue prochainement, achèvera cette mise aux normes.

JARDIN DU SOUVENIR

Les cimetières sont faits pour être le lieu du repos de l'âme et du corps des défunts. Ils permettent aux familles et aux amis des êtres chers disparus, de se souvenir d'eux, de leur rendre hommage ou de se recueillir devant le monument ou la plaque qui marque le lieu de leur dernière demeure.

Autorisée en France depuis 1889, la crémation est longtemps restée une pratique anecdotique, l'inhumation restant le mode de funérailles le plus répandu. Son autorisation par l'Eglise catholique en 1963 et l'évolution des mentalités ont toutefois modifié progressivement la situation (30% des funérailles se font par incinération).

Aujourd'hui le Columbarium de la commune s'avère trop petit.



L'aménagement d'un nouvel espace du cimetière permettra de déplacer et d'agrandir le columbarium, de créer des caveaux urnes et un lieu de recueillement paysagé : le jardin du souvenir qui offrira aux familles la possibilité de disperser les cendres dans un lieu adapté au respect de la mémoire due aux défunts.



Prévention

DÉTECTEURS DE FUMÉE

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la ville va doter chaque habitation d'un détecteur de fumée optique. Cet équipement est autonome et la durée de longévité de la pile se situe autour de trois ans.

La loi du 2 mars 2010 (dite loi Morange) porte obligation d'installer au moins un détecteur de fumée par habitation. Cette loi impose d'installer un détecteur de fumée par habitation pour les nouvelles constructions à partir de 2012, c'est obligatoire, et pour toutes les autres qui ne sont pas dotées à ce jour, ceux-ci doivent être installés au plus tard le 8 mars 2015.

Cette loi doit permettre, dans un premier temps, de sensibiliser chacun sur l'importance de la prévention en matière de risque d'incendie et la généralisation des détecteurs de fumée devrait permettre de sauver de 400 à 500 vies par an et de réduire considérablement le nombre de personnes brûlées qui s'élèvent à 10 000 chaque année.

Cet avertisseur, destiné à prévenir en cas de début d'incendie dans votre habitation, doit être posé à l'aide de deux vis fournies, au plafond dans votre salle de séjour ou dans votre couloir ou dans votre escalier au point le plus haut, si vous en possédez un.

Une fois le détecteur posé, il suffira de brancher la pile qui est fournie avec pour que le système entre en fonctionnement de façon automatique.

Nos services restent à votre disposition pour vous aider le cas échéant à déterminer l'emplacement le meilleur si vous le souhaitez (Service technique tél. 01.64.42.83.21)

Vous pourrez retirer votre appareil en mairie uniquement

Les mercredis 6 et 13 février ainsi que les 13 et 20 mars de 9h à 12h

Les samedis 16 février, 9 et 16 mars de 9 h à 12h

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



TRAVERSÉE PIÉTONNE

Nos passages piétons aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur tous les nouveaux trottoirs.

Ces mises aux normes seront étendues à l'ensemble des passages piétons de la voirie communale.

Les traversées de rues sont aménagées par l'abaissement systématique des bordures pour faciliter la montée et la descente des fauteuils roulants, poussettes, landaus...

La pose de bandes d'éveil de vigilance contrastées permet aux malvoyants de trouver plus facilement l'endroit où traverser, leur relief étant caractéristique.

Des potelets de hauteur 1m20, avec un sommet contrasté sont positionnés de part et d'autre de la partie abaissée.

RÉTROSPECTIVE



PRIX DE LA MUNICIPALITÉ

Le SCGT cyclisme organisait avec le concours de la ville, le 07 octobre, « le Prix de la Municipalité » et le 3ème Challenge « Laurent Fignon ». Les conditions d'organisation ont été particulièrement réussies, grâce à une météo clémente, et surtout grâce à l'implication particulière des coureurs, dirigeants et bénévoles du club. Sur le plan sportif, le vainqueur de la course s'est vu remettre par les parents de Laurent Fignon un maillot jaune que notre champion avait reçu lors du Tour de France 1984. Par ailleurs, bravo à nos jeunes, Rudy pour sa dernière course en cadet, et Marc pour sa première course en minime, qui ont fait honneur au maillot du Sporting-Club.



MAISONS FLEURIES

Monsieur le maire et les élus ont remis les diplômes du concours des maisons fleuries le 13 octobre. La mairie, au travers de cette cérémonie remercie les habitants pour les efforts fournis par chacun d'entre eux en fleurissant leurs jardins et leurs balcons, contribuant ainsi à donner une belle image de notre ville.

Les récompensés : Messieurs et Mesdames Benoit, Rousselin, Carreira, Estevez, Gaulard, Bambust, Houdry, Civette, Lebatard, Duval, Mosny, Duterlay, Bajor-Begat, Felix, Texier et Audo, ont reçu en fonction de leur choix, azalée, camélia, piéris ou rhododendron.

BANQUET DES ANCIENS

260 séniors ont répondu présents au traditionnel banquet des « anciens ». Les invités d'honneur cette année étaient Monsieur et Madame Jacques Fignon, parrains du Challenge qui se déroule dans notre ville et parents de notre ancien champion cycliste. Comme à l'accoutumée, le déjeuner était servi par : des bénévoles, des membres du CCAS et des élus et leur famille. Un merci particulier à Madame Odette Usséglio et à Monsieur Michel Fassier qui auraient pu faire partie des convives ! Les doyens de l'assemblée cette année étaient Madame Willard et Monsieur Monchaux, avec lesquels nous avons partagé, comme avec tous les autres convives, des moments privilégiés.





RÉTROSPECTIVE

Club philatélique **LE CLUB PHILATÉLIQUE FÊTE 50 ANNÉES D'ACTIVITÉS**

Le samedi 20 octobre, dans la salle n°1 de la Mairie-Annexe nouvellement rénovée, les adhérents fêtaient les 50 années d'activités du Club Philatélique de Gretz et ses Environs, créé en 1962.

Pour marquer cet événement, Jean Paul GARCIA, Maire de Gretz et Gérard VACHER, Président du Club Philatélique depuis 1993, accueilleraient Madame LAIGNEL, épouse du premier président.

Parmi les invités-philatélistes, on notait la présence de Messieurs Christian PERRIN, secrétaire et membre actif au sein du bureau à la création du Club, Gérard RIBARDIERE, adhérent depuis 1962 et Monsieur Georges ROBIN, fils de Monsieur Paul ROBIN membre fondateur du club.

A cette cérémonie assistait aussi Monsieur Laurent GAUTIER, maire de Tournan, des élus, des dirigeants de la Poste et de nombreux philatélistes.



Des souvenirs philatéliques ont été édités pour cette occasion :

Quatre timbres personnalisés sur enveloppes illustrées et un timbre à date, créé par Rodolphe DUTERTRE, conseiller municipal gretzois, représente Marianne donnant l'envol à l'Eole de Clément Ader. Ce cachet fut apposé au bureau temporaire tenu par les dirigeants de La Poste, sur une carte tirée d'un pastel représentant l'Etang Pereire, œuvre de Claudine DELAUNAY.

Le Club Philatélique organisera le 18ème Salon Philatélique et Numismatique à la Maison de la Culture et des Loisirs de Gretz, le samedi 9 février 2013 de 9h à 17h.



Exposition d'orchidées **2^{ÈME} SALON DES ORCHIDÉES**

Près de 400 variétés présentées à la MCL

C'est côté jardin que la Maison de la Culture et des Loisirs a abrité les 27 et 28 octobre la deuxième édition du salon des orchidées organisé par la ville de Gretz en collaboration avec l'association Orchidées 77 et la Fédération Française des Amateurs d'Orchidées.

Les visiteurs, amateurs éclairés ou simplement curieux, ont pu découvrir les collections d'orchidées dans un décor végétal mettant en valeur la diversité des formes, la richesse des couleurs et des parfums de cette famille botanique à l'effet magique et fascinant.

Bassin, jets d'eau et jeux de lumière agrémentés de créations en fer forgé de la pépinière du Bois Joli ; les jardiniers de la commune n'avaient pas ménagé leurs efforts pour créer un espace et une ambiance prêts à accueillir les compositions, pour certaines délicates à cultiver ou présentant des espèces rares. Trois producteurs européens, AM Orchidées (France), Röllke Orchideen (Allemagne) et Reihart Orchideeën (Pays bas), présentaient leurs plus beaux plants et proposaient des plantes à la vente. Désireux de partager leur passion avec le public, ils ont répondu aux questions et prodigué leurs conseils de culture et de soins. Et pour en apprendre un peu plus, un atelier de rempotage et un rayon librairie complétaient l'exposition.

Un professionnel et un amateur ont été récompensés pour leur plus belle orchidée.

RÉTROSPECTIVE

LES NOCES D'OR

Le 10 novembre dernier, nous avons été enchantés de participer aux 50 ans de mariage de Monsieur et Madame Nicola DI PIERDOMENICO.

Mariés le 21 janvier 1962 dans leur ville natale, tous deux natifs d'Abbateggio en Italie, ils sont arrivés en France, quelques jours après leur mariage, à Nogent-sur-Marne. En 1963, ils s'installent dans notre ville qu'ils n'ont jamais quittée depuis.

De leur union sont nés trois enfants.

Ouvrier dans le bâtiment, Monsieur avec son frère a ouvert, par la suite, à Guignes un entrepôt de matériaux de construction.

Madame, couturière de métier, a assumé à temps complet l'éducation de ses enfants.

Ils se sont bien intégrés à la population gretzoise depuis 50 ans. Ils sont connus et reconnus par nos concitoyens.

Durant leur retraite, Madame s'occupe de ses petits-enfants, fait du social et entretient sa maison ; Monsieur, bricole, jardine et a bien d'autres loisirs.

Entourés de toute leur famille, même venue d'Italie, nous avons pu parcourir, non seulement leur vie mais 50 ans de vie gretzoise.



MONUMENT

Un 11 novembre placé sous le signe de la jeunesse et du mérite. En présence de Monsieur Jean Paul GARCIA, Maire, d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants, de la section des jeunes sapeurs pompiers de Tournan en Brie et d'anciens combattants, les élèves de CM2 de l'école Victor Hugo, ont fait l'appel « aux Morts pour la France ».

Monsieur Bernard Gincourt, Président des Anciens Combattants a décoré Monsieur Roger Marty de la Croix du combattant et décerné à Monsieur Steve Mace l'insigne de Porte Drapeau.



TOUTATRAC

La Compagnie Toutatrac a encore bien amusé le public gretzois, venu nombreux, au cours des trois représentations les 23,24 et 25 novembre de la pièce « Entourloupes et sac d'embrouilles ». Une pièce policière déjantée.





RÉTROSPECTIVE

Salon Vin et Gastronomie 20^{ème} SALON VIN GASTRONOMIE

La Municipalité avait invité Monsieur Pierre BONTE, pour être le parrain du 20^{ème} Salon Vin et Gastronomie.

Journaliste et écrivain, animateur d'émissions radio comme "Bonjour M. le Maire", il a publié plusieurs livres dédiés aux régions et villages de France, relatant les anecdotes narrées par les habitants. Aujourd'hui encore, il présente des émissions télévisuelles sur une chaîne publique. En préalable à cette inauguration, notre invité se dirigea dans l'arbo-retum pour planter un cormier.

La Maison de la Culture et des loisirs organisatrice de la manifestation accueillit Monsieur BONTE pour l'inauguration du salon. Sa grande connaissance des régions et de leurs spécialités, rendit le dialogue avec les producteurs facile et très intéressant.

La Banque CIC Est, partenaire de la manifestation a récompensé et remis le Bacchus de bronze à Christian FEVRE, exposant les grands crus de Bourgogne des vignobles SEGUIN Manuel.



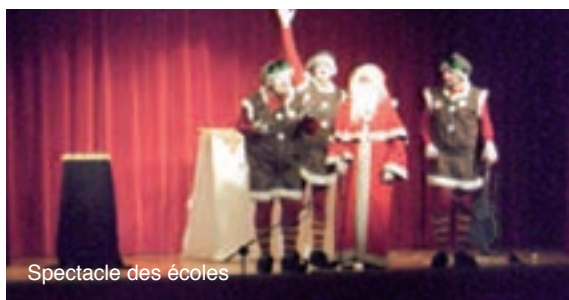
CONTEUSE RAM

La Municipalité de Gretz-Armainvilliers et son Relais d'Assistante Maternelle ont organisé le 17 novembre, la Journée Nationale des Assistantes Maternelles. À cette occasion, une exposition sur le LIVRE était destinée aux tout petit gretzois. Pour agrémenter cette manifestation, une conteuse a captivé l'attention des enfants et de leurs parents.

Un moment convivial a clôturé cette matinée.



RÉTROSPECTIVE



Spectacle des écoles

NOËL À GRETZ

Un peu avant Noël, les petits gretzois ont eu la visite de trois lutins Gretel, Truck et Pépino. C'est en faisant les pitres qu'ils ont expliqué aux enfants comment bien accueillir le père Noël.

Pour le père Noël, que de visites à faire, que de cadeaux à distribuer, mais Gretz n'a pas été oubliée.

Quelques photos souvenirs :



Noël de la petite enfance et du RAM



École Victor Hugo



Noël de la crèche



École Travers



Noël des enfants du personnel



École Leclerc

RÉTROSPECTIVE



NOËL À GRETZ (SUITE)



REMISE DES COLIS DES ANCIENS

Le 21 décembre 660 colis ont été distribués. Cette année, petit plus, un parapluie et un détecteur de fumée ont été offerts à nos anciens. Merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés en cette matinée destinée aux anciens.

CONCERT DE NOËL

G.F. Haendel, J. Brahms, F.Schubert, F. Medelssohn, A. Vivaldi, L. Provost, C. Gounod ont été interprétés par les ensembles à cordes, à vent et par les chorales de l'Association Musicale du Val des Dames qui donnait son « Concert de Noël » en l'église Saint Jean-Baptiste de Gretz, le samedi 22 décembre.



RÉTROSPECTIVE



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le 15 décembre dans la salle n°1 rénovée, Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux ont remis aux citoyens de la commune le diplôme de la médaille du travail qui leur a été décerné par le Ministre du travail ou le Préfet. Pour rappel : médaille d'argent, après 20 ans de services ; médaille de vermeil, après 30 ans, médaille d'or, après 35 ans et la médaille grand or, après 40 ans.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 1^{er} janvier 2012

ARGENT : M^{me} BREAT Nadège, M^{me} GRASSET Martine, M^{elle} LE BEC Viviane, M^{me} MEGARD Marie-Ange

VERMEIL : M^{me} LALLIA Marie-Hélène, M. PAYRAMAURE Francis, M. RAIMBAULT Patrice

OR : M^{me} BREGERE Catherine, M^{me} GRANSART Marinette, M^{me} LECOINTE Dominique, M^{me} LEGRAND Patricia, M^{me} RUAS Zulmira

GRAND OR : M^{elle} LEFEURE Elisabeth, M^{me} MARTINELLI Martine, M^{me} ROCHEBOIS Dominique

MÉDAILLES D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Promotion du 1^{er} janvier 2012

ARGENT

M^{me} GUILLETAT Joëlle, M. MASSON Didier

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

Promotion du 14 juillet 2012

GRAND OR

Madame FINOT Evelyne

**Félicitations
aux médaillés !**

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 14 juillet 2012

ARGENT : Madame BENSUSSEN Sandrine, Monsieur BOURTHOUMIEU Alain, Madame BOURUMEAU Corinne, Monsieur CHOLLET Philippe, Madame COPIN Corinne, Monsieur DAGOGNET David, Madame DEBRIX Sylvie, Madame FREMONT Sonia, Monsieur GAMAOUN Mohamed, Monsieur POULET Dominique, Monsieur SANTOS SOLANA Juan Carlos

VERMEIL : Madame BARTHEL Laurence, Monsieur GAUTIER Gilles, Madame LIENARD Marie-Pierre, Madame VIEILLARD Blandine

GRAND OR : Monsieur BOUVENOT Patrick, Madame KAYCHIAN Linda, Monsieur MONIER Pascal, Monsieur PERRODIN Maurice



BACHELIERS

Monsieur le Maire Jean Paul Garcia, les conseillers municipaux et Monsieur Tomasi, proviseur du lycée Clément Ader, représentant l'Académie de Créteil ont pu féliciter et récompenser nos jeunes bacheliers en présence de leurs parents.

À cette occasion la municipalité a offert un bon d'achat Virgin à chacun d'entre eux. Nous avons passé un agréable moment auprès de nos jeunes et ils ont pu nous parler de leur parcours et de leurs projets.

Étaient présents à cette manifestation :

BONNET Mathilde, BOUCHIBI Salim, BURGIO Laura, CLAUDE KONIG Léa, CORFMAT Jérémy, DAUMIN Anaïs, DAUMIN Caroline, DEVIN Rémi, DOMINGUES Julie, DREUX Grégory, FRERE Thibault, HEISSLER Clémentine, LALLEMANT Olivier, LALLIA Camille, MANOUVRIER Tatiana, MORU Maxime, PAYRAMAURE Lucie, PYZIKIEWIEZ Lucie, QUIN Marie, ROBERT Laëtitia, SAVIGNY Christopher.

Bravo à tous les Bacheliers.

Le renouveau de la cité des Troènes

LES PREMIERS LOCATAIRES EMMÉNAGENT

Un logement moderne, lumineux, avec chauffage individuel au gaz, panneaux solaires pour la production d'eau chaude, un garage et bien sûr un jardinet qui fleurira au printemps. C'est dans son nouvel appartement que la doyenne des locataires soufflera en février ses 92 bougies. Un retour à la cité attendu par quelques uns de nos concitoyens.

Les premiers baux ont été signés le 16 décembre et onze «anciens» de la cité des Troènes ont pu emménager, aidés par le personnel communal mis à disposition par la municipalité. Avec l'accompagnement de la commune, du CCAS et de l'Office Public de l'Habitat de Seine et Marne, la période de transition avant le retour à la cité a pu se dérouler dans de bonnes conditions pour les locataires.

Après vingt mois de travaux, 37 logements seront livrés. Une deuxième tranche de travaux permettra la construction de 33 logements, pour offrir un ensemble de 70 logements composé de 7 appartements de type T1, 18 de type T2, 29 de type T3 et 16 de type T4.

Mercredi 9 janvier, le maire Jean-Paul Garcia, accompagné d'élus, est venu partager la galette des rois avec les habitants. L'occasion pour certains de commenter, non sans nostalgie, quelques pages de leur vie à la cité. «J'aimais bien mon logement, j'avais refait le carrelage et

posé de la frissette sur les murs», « j'habite ici depuis 50 ans, alors on s'habitue», « mon jardin était agréable». Après les réticences et les pincements au cœur, tous admettent finalement que le temps était venu de déménager. « C'était dur de chauffer», « j'avais des petites fuites de toit», « j'avais envie d'une vraie salle de bain».

Les nouveaux locataires, sur pro-



position du Maire, ont une nouvelle adresse, rue de l'Abbé Pierre, en souvenir de la cité d'urgence construite il y a près de soixante ans. La cité des Troènes entame une nouvelle vie, ainsi que ses anciens et nouveaux habitants.





Médailles jeunesse et sport

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORT

A l'occasion de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports par le Comité Départemental Olympique Sportif de Seine et Marne le 29 novembre 2012 à Vaux-le-Pénil, trois de nos concitoyens étaient cités comme récipiendaires du millésime 2012.

Médaille de bronze à Régine Dutertre pour son engagement afin d'aider à l'intégration et la prise en charge des jeunes handicapés, mais également son action en qualité de secrétaire de la section cycliste du Sporting Club.

Médaille de bronze pour Philippe Vallet, en qualité de président de la section Handball du Sporting Club, et son action pour l'essor de son club, ainsi que le développement de projets sportifs et éducatifs pour les jeunes handballeurs.

Médaille de bronze à Frédéric Bourcier pour son engagement auprès de la section Noisiel /Lognes d'athlétisme.

Nous tenons également à féliciter pour leur médaille de bronze, Monsieur Fabien El mkeleb, Président de la section football du SCGT et Monsieur Jean-Pierre Pissis, Président de la section badminton du SCGT.

HOMMAGES



Monsieur **Henry Guilletat** nous a quittés le 20 décembre

Pompier de Paris, conseiller municipal de 1971 à 1993, musicien au carillon gretzois et trésorier de cette association pendant près de 30 ans.

Une vie bien remplie au service des gretzois.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Monsieur **Pierre David** nous a quittés le 19 décembre.

Ancien combattant de 39-45, décoré.

Ancien conseiller municipal. Il fut également fondateur et premier président du Tennis club du SCGT.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



ACCUEIL LOISIRS JEUNES 2013

La ville de Gretz-Armainvilliers organise, pendant les vacances d'hiver, un accueil dédié aux adolescents âgés de 11 à 17 ans, domiciliés dans la commune. **Nouveau : cet accueil fonctionnera durant les deux semaines des vacances scolaires, soit du lundi 4 au vendredi 15 mars 2013.**

Du 4 au 8 mars :

Mode et sport (Ateliers de customisation de vêtements, de création de bijoux et de tatouages éphémères, séances photos, cuisine, jeux, tennis, initiation à la zumba, sortie à la patinoire,...).

Du 11 au 15 mars :

Design et sport (Ateliers de création de mobilier et de shamballas, jeux de société, pâtisserie, Wolf game, handball et sorties à la piscine et au Cosmic Laser,...).

VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

ACCUEIL LOISIRS
JEUNES 2013

Des vacances
à partager !

de 11 à 17 ans

du 4 au 15 mars . du 29 avril au 10 mai
du 8 juillet au 2 août
et du 21 au 31 octobre

Renseignements auprès
du service des affaires scolaires
(mairie annexe - 01 64 42 83 33)

Tarif suivant revenus et composition du foyer. Bons Caf acceptés.

EN BREF

Remerciements

VISITE



Cette année la Maternelle Georges Travers, lors de la semaine du goût du 15 au 19 octobre, a choisi le thème "du blé au pain". Les élèves de Moyenne et de Grande Section ont pu se rendre dans les deux boulangeries de la rue de Paris : La Gretzoise et Le Croissant doré. L'accueil y a été fort sympathique. Un grand merci à eux.



Civisme

UN NOUVEAU RAPPEL

Veuillez ne pas stationner en double file, ni faire de « dépose minute » devant l'entrée des écoles.

Economie ÉCLAIRAGE NOËL

95 % de notre éclairage de Noël était composé de guirlande en LED et les 5% restant en cordon lumineux basse consommation.



Bienvenue L'ENVOL GRETZOIS

Nouvelle association des commerçants artisans et professionnels de Gretz-Armainvilliers.

Son objet est le développement des actions commerciales en partenariat avec la commune et les institutions, ainsi que la défense des intérêts et des droits des commerces ou entreprises de la ville.



EXPRESSION POLITIQUE

« Union Gretzoise »

La majorité municipale continue à travailler, seule. Malgré les contraintes budgétaires liées aux baisses des dotations de l'État et des collectivités qui nous financent, nous continuons à faire évoluer notre ville, avec une feuille de route bien précise. Nous sommes là pour vous servir et donner à la commune et à ses habitants les moyens nécessaires pour son développement et son bien-être.

« Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

En ce début d'année, nous formulons un vœu pour Gretz : la mise en place de la démocratie locale. Nous voudrions vous rencontrer autrement qu'à travers ces 400 caractères, organiser des réunions avec les gretzois, etc. Mais, M. le Maire s'y oppose ne répondant jamais à nos demandes. Attitude tout à l'image de cette municipalité où sont absents le dialogue, le partage, l'écoute et la concertation.

COURRIER SCOLAIRE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée des services scolaires.
(À gauche de la porte)



SORTIE DE TERRITOIRE

A compter du 1er janvier 2013, les services municipaux ne délivreront plus d'autorisation de sortie de territoire conformément à la circulaire interministérielle du 20 novembre 2012



Les autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées.

Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que

ceux de l'Union Européenne par exemple). Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés.

La procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

ASSOCIATION DE PÊCHE GRETZOISE

Réouverture de la pêche à la mare Pinçon le 1^{er} février ; les cartes annuelles de l'association sont en vente à la jardinerie, rue Thiers.

Renseignements :
01 64 07 31 77.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les formalités d'inscriptions concernent :

- les enfants qui n'ont jamais été scolarisés dans les écoles de la commune quel que soit leur âge
- les enfants entrant en maternelle, pour la rentrée scolaire 2013/2014, soit les enfants nés en 2010.

Attention, dans ce cas, cette inscription est à accomplir avant le 31 mars 2013.

- les enfants admis au cours préparatoire (à l'exception de ceux déjà scolarisés à l'école maternelle

Leclerc, pour lesquels l'inscription est automatique, la directrice étant chargée de la maternelle et de l'élémentaire).



DÉNEIGEMENT

En période de neige ou verglas, nous vous rappelons que vous êtes responsable du déneigement de vos trottoirs. La municipalité déblaie quant à elle, les grands axes, routes et trottoirs et l'accès aux bâtiments publics.



TRANSPORT

À partir du 1^{er} avril 2013, les cartes Rubis et Améthyste deviennent Améthyste 4-5 sur passe Navigo.

Financées et attribuées par le Conseil général de Seine-et-Marne pour faciliter la mobilité des personnes âgées, des anciens combattants, des veuves de guerre et des adultes handicapés, les cartes Rubis, Améthyste demi-tarif et Améthyste gratuité vont être progressivement remplacées par le nouveau forfait Améthyste 4-5, disponible sur passe Navigo. Ce nouveau forfait vous permet de voyager gratuitement en île-de-France sur les réseaux SNCF, RATP et OPTILE : toute la semaine dans les zones 4 et 5, les week-ends et jours fériés sur l'ensemble des zones (1 à 5). Que vous preniez le bus, le train ou les deux successivement, votre trajet est gratuit sur toute la ligne* !

* hors frais de dossier de 20€/an



ÉTAT CIVIL

Naissances

OCTOBRE

EL MACHOUI Riyad
CHICHILIANNE Aurélie, Nelly, Alice
DANIEL Jessie, Bella, Evanah
CHAUVRIER Nolan, Marc, Jean-Marc
GENTZ VALETTE Léon, Louis
THEVENOT William, Thanapoom
HARDUIN Léonie, Louise
LAAMOURI Ismael
MAKIESSE Jaeden, Pharell, Didier
SIVANESAMOORTHY Sohan, Aadhavan, Adnan
TRAORE Kadidiatou
TRAORE Mohamed, Lanfia, Tom

NOVEMBRE

BERNARD Mathis, Johan
KHLAUK Jennifer, Lucie, Sovannie
KOLBERT-SEILER Aloïs, Sat, Jean-Jacques
ANGHILERI Ethan, Alexandre
PERSIN Hugo
BOUHALA Inès, Sadia
JOLLY Léo, Gabriel, Paolo
LAAYOUN Oumayma
VIGO Noah, Sébastien
PETROVIC Nina, Sofija
BIBIT Safaa

DÉCEMBRE

BERTAUT Antoine
FOURT Tristan, Jean, Pierre
SAADANI Zakaria
VEYSSET Lilou, Mélodie, Lise
LHERAULT Lucas, Tristan, Enaël
MENDY MAAROUFI Kayilah
RENAULT Nolan, Firmin, Jean
PUTOT Yrena, Lucie, Oliphie
BENAMAR Mohamed, Salah
BENAMAR Yasmina, Asya
NASLET Joyce, Sandrine
CARTALADE Amine, N-Barek Ben Mohammed
GHERBAS Louaye, Mohamed

Mariages

NOVEMBRE

MOLLOT Elisabeth Francine Corine et MOOTHAMAH
Patrick Michel

DÉCEMBRE

DAOUDI Mohamed et MOUSSAOUI Khadija

Décès

OCTOBRE

DUTER veuve COLOMBIER Paulette, Irma
MAILLARD Jean Roger
LEVIEL Alain André
MOREL Jean Paul
HUBERT Raoul, Rolland, Robert
TESI épouse DUCOIN Marie, Pierrette

NOVEMBRE

FRISSON épouse BOULAND Lucette, Ernestine, Omérine
CREPIN divorcée SACHY Danielle, Marie-Claire
BRIAM René

DÉCEMBRE

DAVID Pierre
GUILLETAT Henri

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1^{er} octobre au 31 décembre 2012.

LISSAC

I'Opticien



Appareils auditifs numériques
toutes marques

Essai gratuit sans engagement
sur prescription médicale



Test auditif gratuit
(test non médical)



Suivi, contrôle, réglage
et entretien toutes marques

OPTICIEN
EXPERT 



Varilux S series 4D est la solution visuelle la plus sophistiquée de la gamme Varilux. Bien voir devient si simple, si naturel. Vous n'avez même plus besoin d'y penser.



NOUVEAU

LISSAC I'Opticien

30 bis, Rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél : **01 64 07 68 81** - Fax : 01 64 16 46 85

 **EIFFAGE**
TRAVAUX PUBLICS
ILE-DE-FRANCE/CENTRE

Etablissement d'APPIA Est Ile de France

- TERRASSEMENTS ● ASSAINISSEMENTS
- TRAVAUX VOIRIES – VRD
- PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

Agence de Seine et Marne Nord :

ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier - 77164 FERRIERES-EN-BRIE

Tél : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

Route de Barcy - 77122 Monthyon - Tél : 01 64 36 54 44 - Fax : 01 64 36 26 22

Réservez votre espace publicitaire

 **dans le magazine
de Gretz-Armainvilliers**

Contact
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55



Intermarché

SUPER



Gagnez des **€** grâce à la carte de fidélité valable dans tous les Intermarché

Lundi au Jeudi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Vendredi	9^H00 - 19^H40	sans interruption
Samedi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Dimanche	9^H00 - 12^H20	

Très prochainement ouverture d'un drive!

25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS



TÉL : 01 64 07 32 19
FAX : 01 64 06 61 37